

**NOS
OFFRES**

À LA CARTE

CER
C'EST RÉUSSIR

Permis A1, A2

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients.

Aujourd'hui CER c'est :
550 établissements

39 formations

1 700 voitures

200 000 élèves formés

2 000 professionnels

60 poids lourds

450 véhicules 2 roues

Contact :

05.56.04.20.77

cer.la.releve@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION
20 heures minimum

LIEU DE LA FORMATION
Dans une école de conduite du réseau CER

TARIF
Nous consulter

DATES
Nous consulter

Les objectifs de la formation

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

Etre capable de réussir l'examen du permis A1 ou A2

L'évaluation de départ

Une évaluation de départ doit avoir lieu préalablement à la formation. Elle permet d'évaluer le volume d'heures prévisionnel de la formation pratique en fonction des aptitudes de l'élève (à travers différents exercices de démarrage, passages de vitesses et maniabilité de la moto, etc) et par là même son coût. Le nombre d'heures obligatoires de leçons de conduite ne pourra pas être inférieur à 20. Il s'agit d'un minimum réglementaire. C'est une estimation qui pourra être revue (à la hausse ou à la baisse) en fonction de la progression de l'élève.

Programme de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Compétences et sous-compétences à acquérir :

MAÎTRISER LE MANIEMENT de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

- * Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- * Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- * Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- * Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité
- * Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- * Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- * Maîtriser la réalisation d'un freinage
- * Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- * Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)

- * Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
- * Maîtriser les techniques d'inclinaison
- * Réaliser un freinage d'urgence

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales

- * Connaître et respecter les règles de circulation
- * Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite deux-roues)
- * Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir sa voie de circulation
- * Adapter l'allure aux situations
- * Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
- * Tourner à droite et à gauche en agglomération
- * Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- * Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- * Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- * Croiser, dépasser et être dépassé
- * Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- * Communiquer avec les autres usagers
- * Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- * Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- * S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- * Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- * Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

PRATIQUER une conduite autonome sûre et économique

- * Suivre un itinéraire de manière autonome
- * Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie
- * Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
- * Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- * Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
- * Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
- * Pratiquer l'écoconduite

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- * Etre âgé de 16 ans (A1)
- * Etre âgé de 17 ans au moment de la constitution du dossier (A2)
- * Etre titulaire de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2 ou de l'Attestation de Sécurité Routière pour les personnes qui ont atteint l'âge de 16 ans à compter du 1er janvier 2004

RESULTATS ATTENDUS

- * Etre capable de réussir l'examen du permis A1, A2

ENCADREMENT

* Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

* Livret de suivi de formation, fiche de suivi, livre de code, accès à une plateforme de révision de code en ligne, véhicule récent (moins de 24 mois), interlocuteur dédié pour le suivi administratif et la planification de la formation

* Pédagogie adaptée à la formation pour adulte, ludique et participative

EVALUATION DE LA FORMATION

* Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

* Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires

* L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)

SANCTION DE LA FORMATION

* Attestation de formation

* Permis A1, A2



